

Direction des Affaires  
Juridiques et Institutionnelles  
Dossier suivi par : Angélique COMBES  
Tél. 04 73 40 64 33  
daji@uca.fr

Le Président de l'université Clermont Auvergne  
à  
Madame, Monsieur,  
Membres du conseil d'administration de l'université  
Clermont Auvergne

Clermont-Ferrand, le 2 mars 2018

**Objet : Convocation du conseil d'administration de l'université Clermont-Auvergne**

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de bien vouloir assister à la réunion du conseil d'administration de l'université Clermont-Auvergne qui se tiendra le :

**Vendredi 9 mars 2018 à 9 heures**  
Salle du conseil - Bâtiment le manège  
34 avenue Carnot  
63000 CLERMONT-FERRAND


**Ordre du jour :**

1. Approbation du PV du CA du 2 février 2018
2. Informations générales
3. Affaires Financières
  - 3.1 Compte financier 2017
4. Ressources Humaines
  - 4.1 Plan de formation des personnels 2018
  - 4.2 Dispositif de prise en charge du jour de carence par l'action sociale UCA
  - 4.3 Actualisation de la Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI)
  - 4.4 Complément à la campagne d'emplois 2018
5. Formation
  - 5.1 UFR de Chimie : création d'un parcours « Packaging » au sein de la licence générale mention « Chimie »
  - 5.2 EUPI/IUT Clermont-Ferrand : création d'un parcours « Matériaux, Traitements, Caractérisation » au sein de la licence professionnelle « Métiers de l'industrie : industrie aéronautique »
  - 5.3 Tarification des DU :
    - IUT de Clermont-Ferrand : DU « Technical Artist »
    - UFR STAPS : DU « Ergonomie »
    - UFR STAPS : DU « Préparateur mental »
    - ESPE : DU « Enseigner dans un établissement français à l'étranger »(EEFE)
  - 5.4 Parcoursup : capacités d'accueil de l'IUT d'Allier

6. Affaires juridiques et statutaires

- 6.1 Modification des statuts de l'Ecole d'Economie
- 6.2 Modification du règlement intérieur de l'Ecole d'Economie
- 6.3 Création d'une cellule d'écoute et d'accompagnement sur le harcèlement sexuel (CEAHS)
- 6.4 Avenant à la convention UCAA
- 6.5 Compte-rendu des arrêtés, accords et conventions passés par délégation du conseil d'administration

Vous trouverez en annexe un formulaire de procuration à adresser par courrier ou à remettre en séance par le mandataire.

  
Le Président  
Mathias BERNARD 